



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Lundi 12 Février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, douze février à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le sept février 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents:

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Pascal TAUPIAC, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Vanessa VIALETTES, Bertrand ALEXANDRE, Eve PUJADE.

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	7	0	7

N° 2024-01-09

3.5.1

Mutuelle communale - MUTAMI

Monsieur le Maire expose avoir reçu le conseiller de la mutuelle MUTAMI, **qui** a proposé à la commune un contrat collectif de frais de santé au profit de ces membres et administrés afin de permettre l'accès à une complémentaire santé de qualité. La commune joue un rôle de facilitateur en soutenant l'action de la mutuelle et un relai d'information. Aucune participation financière ne sera demandée à la commune.

Monsieur le Maire informe que si le Conseil Municipal est d'accord pour le contrat collectif, une convention de partenariat sera signée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la proposition du contrat collectif.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS